

ABANCOURT

INFO

EDITORIAL

Chers Abancourtoises et Abancourtois,

Après un été qu'on peut qualifier de particulièrement chaud à défaut, chez nous, d'avoir été caniculaire, nous reprenons le train quotidien de nos vies tout en gardant de belles images des mois qui viennent de s'écouler. La rentrée des enfants qui fréquentent nos écoles maternelles et élémentaires s'est bien déroulée ainsi que pour nos « grands » qui ont rejoints le collège ou le lycée.

Pourtant durant ces deux mois où notre pays est au ralenti, je vous garantis que vos élus n'ont pas chômé, toujours sur le front des travaux communaux tels que l'école d'Hennicourt, le parking de la salle des fêtes, les réfections de chaussées et le souci constant de maintenir un village propre et agréable à vivre.

Notre communauté de communes de la Picardie Verte n'est pas en reste qui mène une réflexion liée à une autre Loi, la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et notamment les transformations qu'elle va engendrer pour nos communes par la prise de compétences nouvelles souvent liées au désengagement de l'Etat.

Mais une préoccupation nous taraude continuellement, la baisse des dotations de l'Etat, la litanie des mises aux normes, les compétences de plus en plus nombreuses et coûteuses que l'Etat nous impose afin de minimiser son déficit abyssal..... le tout ayant des conséquences directes sur le budget des communes et sur l'économie du territoire car les investissements qui font travailler nos entreprises et artisans sont aujourd'hui en grande partie ajournés.

Nous devons plus que jamais être prudents dans nos engagements donc dans nos choix.

Il est absolument nécessaire que dans ce contexte de crise dont aucun indicateur ne nous promet des jours meilleurs, nous soyons tous solidaires et indulgents. Nous tentons, comme partout, de maintenir un niveau de service aux habitants qui reste la fierté de notre action et la cohésion de l'équipe municipale y est pour beaucoup et je l'en remercie.

Bonne rentrée à tous
Très cordialement
Votre maire : Jean Louis DOR

SOMMAIRE

Edito	P.1
La municipalité	P.2
Abancourt en images	P.5
Informations pratiques	P.6
Etat civil	P.7
Infos mairie	P.8

MUNICIPALITE

Cet été a vu la réalisation de multiples projets. Celui de l'école initié depuis quelques années et qui importe tant à la municipalité a finalement vu le jour. Certaines de nos routes ont été restaurées et d'autres sont programmées. L'achat d'un terrain à proximité de la salle des fêtes fera un parking idéal.

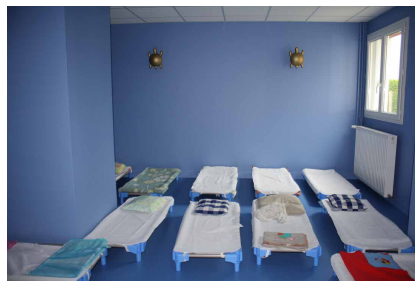
L'école d'Hennicourt : partie rénovation

Comme prévu, la première tranche des travaux a démarré pendant les vacances scolaires. Tout début juillet, il a fallu vider totalement les locaux. Toutes les familles des enfants scolarisés ont été sollicitées pour apporter le «coup de main» à l'équipe municipale. Seuls deux parents y ont répondu ! No comment !

Les entreprises ont pu attaquer rapidement la restauration de la partie existante de l'école. La classe des CM2, déjà rénovée n'a pas été concernée.

Le délai très serré fixé par la durée des congés scolaires a obligé une supervision constante du chantier, jusqu'à la réception des travaux.

A l'exception de quelques détails et finitions, tout a été fini à temps sans problème majeur. La semaine précédent la rentrée, les conseillers ainsi que le personnel ont été de nouveau sollicités pour procéder au ré-ménagement des locaux.



L'arrivée dans des locaux neufs dans lesquels tous les équipements ne sont pas posés (étagères, porte-manteaux...) demande de la part des enseignants et des personnels des efforts d'adaptation que nous nous efforçons de réduire le plus vite possible.

C'est ça «essayer les plâtres» !

MUNICIPALITE

L'école d'Hennicourt : travaux neufs

En parallèle de la remise en état des locaux existants, la construction de l'extension a débuté et le gros oeuvre, bénéficiant de la clémence du temps de cet été, a bien avancé. Le terrassement et les fondations sont faits, et les murs s'élèvent rapidement. D'ici peu la couverture devrait voir le jour.

Pour faciliter l'accès et la circulation le parking a été élargi sur sa périphérie .



L'école d'Abancourt restera donc en service cette année scolaire , puisqu'une classe a été mise à disposition des écoles maternelles pour les activités d'éveil et de motricité.

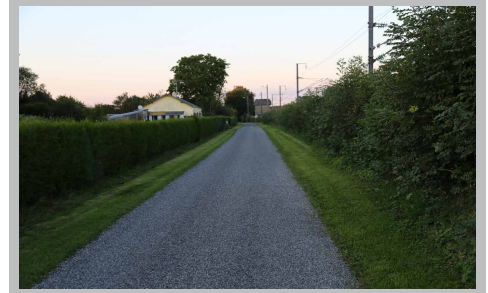
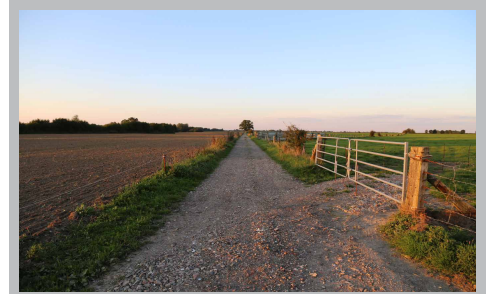
MUNICIPALITE

Entretien de la voirie

Comme tous les ans, l'équipe municipale veille à l'entretien des routes de la commune. Les rigueurs climatiques, les véhicules de plus en plus lourds maltraitent et dégradent les revêtements.

La rue des Rosiers a entièrement été gravillonnée. Les principaux trous des rues ont été rebouchés, ou sont en cours de l'être (rue Robert Baré)

Merci à Messieurs Patrick LEVEQUE et Pascal MAGNIER pour avoir, avec le tout-venant et le rouleau fournis par la mairie, réhabilité le chemin du vieux chêne.



Le nouveau parking de la salle des fêtes



L'opportunité d'acquérir un terrain à proximité de la salle fêtes s'étant présentée, la commune l'a achetée. L'accord d'une subvention a permis de le transformer en parking pour un moindre coût.

Le projet d'installer les bâtiments municipaux sur le fond de ce terrain sera mis à l'étude, sa superficie importante le permettant sans problème.

Les locaux actuels sont particulièrement vétustes et dangereux d'accès avec le camion municipal.

Assainissements : suivi des installations

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome, la commune est restée propriétaire des installations durant une période de 10 ans tout en assurant la maintenance et l'entretien.

Il est proposé de poursuivre, au-delà des 10 ans, la gestion collective (maintenance et entretien) des installations pour une durée de 5 années supplémentaires, renouvelable par tacite reconduction une seule fois pour une même période.

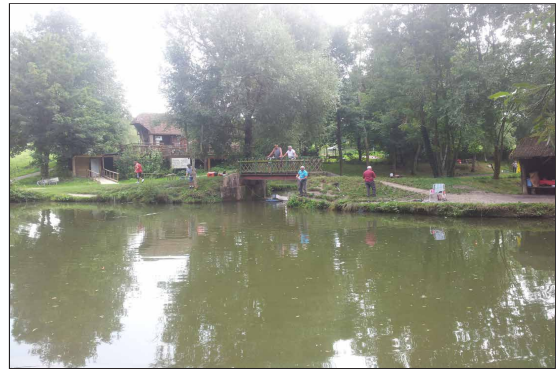
Dans ce cas de figure, la propriété de l'installation d'assainissement est rétrocédée aux propriétaires. Afin de fixer les modalités techniques et financières que la commune et le propriétaire s'engagent à respecter, une convention cadre a été adoptée et sera proposée à chaque propriétaire concerné. Pour plus d'information veuillez vous adresser en mairie.

ABANCOURT EN IMAGES

Rentrée des classes



Journée pêche du Comité des Fêtes



Tournoi de pétanque de l'ASLA



La fête des amis



Kermesse scolaire



INFOS PRATIQUES

Dépistages organisés des cancers dans l'Oise



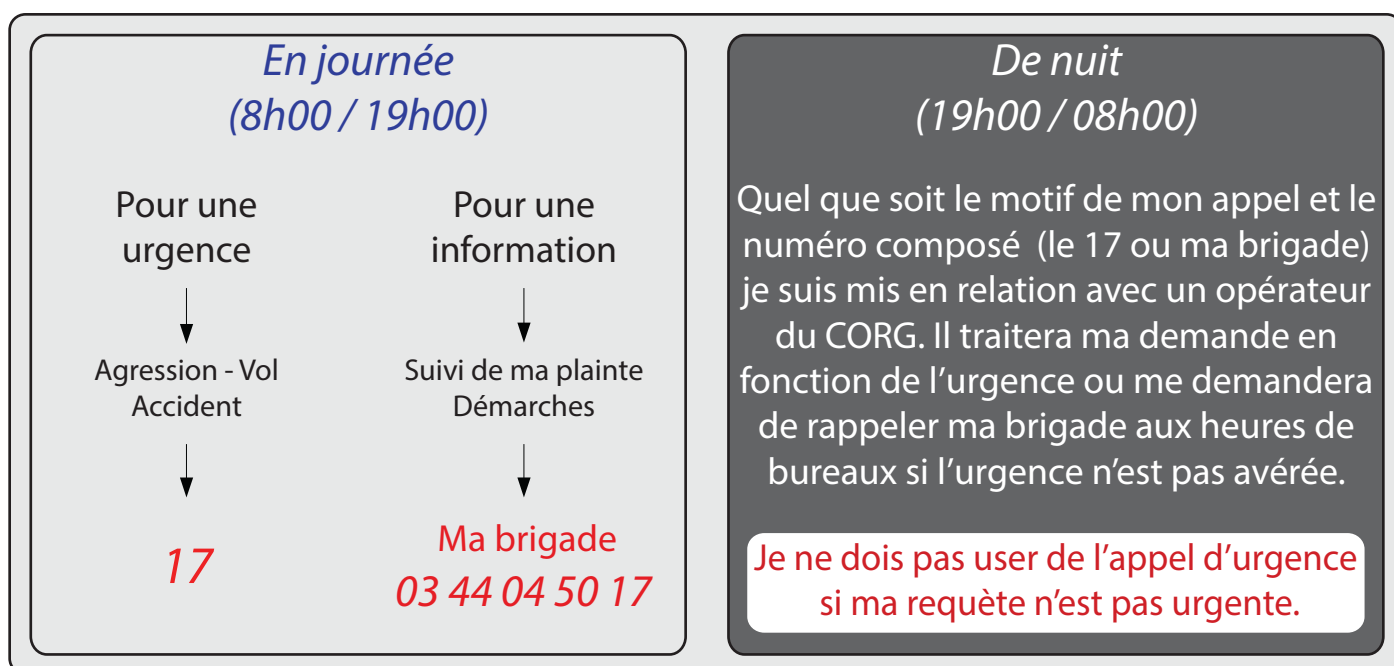
L'Association pour le dépistage des Cancers dans l'Oise, ADÉCASO, met en œuvre pour le département de l'OISE, les campagnes nationales de dépistages organisées du cancer du sein et du cancer colorectal.

Elle est chargée d'informer et de sensibiliser la population mais également les professionnels de santé aux dépistages et à la prévention de ces cancers. Elle coordonne avec les médecins traitants, l'organisation des examens complémentaires nécessaires au diagnostic du cancer.

200 000 Isariens, âgés de 50 à 74 ans sont invités, tous les 2 ans, à réaliser leurs dépistages.

ADÉCASO - 2 rue Niepce - CS 80041 - 60321 Compiègne Cedex
03 44 95 33 20 / www.adecaso.fr

J'ai besoin de la Gendarmerie



Le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : (le « 17 ») pour toutes les communes placées sous la responsabilité des forces de gendarmerie.

Il est à ne pas confondre avec le « 18 » pour appels des pompiers et le « 15 » pour appels du SAMU. Le rôle de l'opérateur du CORG est de répondre aux sollicitations des usagers, de les rassurer, de les informer sur la suite immédiate donnée à leurs appels, de déclencher si besoin l'intervention des forces de l'ordre et de coordonner l'action de celles-ci.

INFOS PRATIQUES



Le rôle de l'état des lieux

Conseil info logement

**ADIL / AGENCE DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

L'état des lieux, comme son nom l'indique, décrit l'état dans lequel se trouve un logement à l'entrée et à la sortie du locataire.

L'état des lieux de sortie est indispensable au propriétaire pour apporter la preuve des dégradations ou du défaut d'entretien imputables au locataire. En revanche, en l'absence d'état des lieux d'entrée, le locataire est présumé avoir pris le logement en bon état.

Conseil Info Energie

Amélioration thermique et démarchage à domicile : de nombreuses personnes signalent un démarchage important des ménages pour l'amélioration thermique, voire la « mise aux normes » des logements. Aucune société, ni bureau d'étude n'est missionné par l'Etat l'ADEME, ni aucune autre institution pour effectuer ce type de démarchage.

Par ailleurs une personne qui signe un bon de commande de travaux dans le cadre d'un démarchage à domicile bénéficie depuis la loi Hamon d'un délai de rétractation de 14 jours au lieu de 7 jours initialement.

ADIL - Espace INFO -> ENERGIE de l'Oise : 17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais
Tel 03.44.48.61.30 – Site internet: www.adil60.org

AGENDA

*Bal des écoles à Blargies
samedi 10 octobre*

*Cérémonie du 11 novembre
mercredi 11 novembre*

*Loto du Comité des Cheveux Blancs
mercredi 18 novembre*

*Marché de Noël
samedi 21 novembre*

*Téléthon
samedi 5 décembre*

*Arbre de Noël des enfants de la commune
samedi 12 décembre*

*Assemblée générale du Comité
des Cheveux Blancs
dimanche 13 décembre*

*Réveillon de la Saint Sylvestre de L'AFLA
jeudi 31 décembre*

ETAT-CIVIL

Naissance :

17 mai : Taho DUNEAU LEMAITRE, né à Beauvais

09 juin : Mathis BEGUE, né à Beauvais

*26 juin : Candice TERNISIEN FONTAINE,
né à Amiens*

Mariage :

20 juin : Fabien BOYELDIEU et Carole LECUIR

27 juin : Lucien MILLE-MATHIAS et Viviane PAGE

25 juillet : Yann DEFOSSE et Maud DUPONCHEL

15 août : Mohamed SAAIDI et Lucie RABACHE

*22 août : Thomas GANDARINHO et Céline
CRAMOIZEN*

Décès :

23 avril : Laëtitia ZAGAR à Abancourt

26 mai : Michel DROUOT à Amiens

15 août : Sullivan BERTHE à Amiens

11 septembre : Michel SALZET à Abancourt

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le lundi de 16h00 à 17h30
Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le mardi et le jeudi de 16h00 à 18h30
Le samedi de 10h00 à 11h00

Permanence téléphonique en journée au 03 44 04 21 74
E-mail : mairie@abancourt.fr

Permanences maire ou adjoints :

Le mardi de 17h30 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 11h00

Le jeudi de 17h30 à 18h30

Par ailleurs le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

Numéros d'urgence

GENDARMERIE

17 ou 03 44 04 50 17

SAMU

15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)

SERVICES PUBLICS

**Communauté de communes
de la Picardie Verte**

Standard : 03 44 04 53 90

Assainissement : 03 44 04 53 93

Animation : 03 44 04 56 05

Déchets : 03 44 04 53 97

CPAM

08 20 90 41 12

Trésor public

03 44 46 17 72

EDF-GDF

08 10 33 30 60

Assistante sociale : Mme BOUTILLIER

Rendez-vous à prendre au 03 44 10 80 00

Pôle Solidarité

Des permanences sont organisées sur rendez-vous par les assistantes sociales (Madame BOUTILLIER ou Madame DUBUIS)

Les lundis après-midi à la mairie de Formerie

Le 1er mardi de chaque mois, le matin, à la mairie de Abancourt